

	Sources	Réalisée	Altérée	En cours	Annoncé	En retard	Reportée	Abandonnée	Suivi
Total 23 mesures (dont 0 "non-abordée")		8	6	1	2	5	0	1	
E - DIALOGUE SOCIAL									
> Objectif 1 - Ouvrir le champ des négociations entre les partenaires sociaux									
1	Fixer avec les partenaires sociaux les modalités de 4 sommets qui se tiendront en septembre 2007 sur les thèmes suivants : "pouvoir d'achat et salaires", "contrat de travail et flexibilité", "égalité des salaires hommes/femmes", "réforme de la démocratie sociale" avec pour objectif d'aboutir à des accords fin 2007	Promesse							30/05/07 - Conférences 1, 2 et 3 tenues, la 4ème n'a débuté qu'en janvier 2008
2	Créer une charte du dialogue social, inscrite dans une loi organique, qui prévoit qu'avant toute réforme intervenant en matière de droit du travail, droit syndical, retraites, assurance-chômage, accidents du travail et formation professionnelle, le gouvernement laisse obligatoirement sa chance à la renégociation entre les partenaires sociaux	Promesse							13/04/10 - Le ministère de la justice signe une charte de dialogue social avec les syndicats. 15.04/10 - A ce jour, pas d'autre projet
3	Etendre les domaines dans lesquels la négociation entre organisations représentatives dans la fonction publique peut se développer au-delà des questions relatives à l'évolution des rémunérations	Annonce							02/06/08 - Signature des accords de Bercy sur la rénovation du dialogue social dans la fonction publique. 01/04/09 - Présentation du projet de loi portant rénovation du dialogue social dans la fonction publique en Conseil des ministres. 24/02/10 - Le Gouvernement a engagé la procédure accélérée sur ce projet de loi
4	Demander aux partenaires sociaux de négocier sur le dialogue social dans les TPE	Annonce							18/02/09 - N. Sarkozy annoncent les mesures issues du sommet social. 15/10/09 - Réunions de travail prévues en septembre repoussées. 15/12/10 - Le MEDEF et la CGPME refusent de négocier sur le dialogue social dans les TPE. 15/01/10 - Le gouvernement envisage de soutenir la loi sans le concours des partenaires sociaux
5	Se donner les moyens d'aboutir à l'égalité salariale et professionnelle totale entre les femmes et les hommes d'ici 2010 en faisant un diagnostic branche par branche des inégalités. Les entreprises qui n'aligneront pas les salaires auront deux ans pour régulariser leur situation ou en répondront devant l'inspection du travail (des sanctions financières seront prévues et pénales si nécessaire)	Promesse							08/07/09 - Remise du rapport préparatoire à la concertation avec les partenaires sociaux sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. 15/04/10 - Aucune nouvelle initiative n'a été prise à ce jour
6	Demander aux partenaires sociaux de négocier sur la modernisation des institutions représentatives du personnel (telles que les délégués du personnel ou le Comité d'entreprise)	Annonce							18/02/09 - N. Sarkozy annoncent les mesures issues du sommet social. 15/04/10 - Aucune nouvelle initiative n'a été prise à ce jour
> Objectif 2 - Réformer les règles de représentation syndicale									
7	Prendre des dispositions pour la transparence financière des organisations syndicales. Les ressources et les dépenses de ces organisations devront avoir un lien avec leur objet, en vertu des règles générales. Elles seront retracées dans des comptes certifiés	Annonce							21/08/08 - Loi n°2008-789 portant rénovation de la démocratie sociale et réforme du temps de travail promulguée
8	Donner la possibilité de négocier avec des élus du personnel ou un salarié mandaté pour toutes les entreprises de moins de 200 salariés dépourvues de délégué syndical en l'absence d'accord collectif à compter du 31 décembre 2009	Annonce							21/08/08 - Loi n°2008-789 portant rénovation de la démocratie sociale et réforme du temps de travail promulguée
9	Créer un Haut Conseil du dialogue social chargé de proposer les listes des organisations représentatives	Annonce							21/08/08 - Loi n°2008-789 portant rénovation de la démocratie sociale et réforme du temps de travail promulguée
10	Revoir les conditions de validité d'un accord collectif. Pour être valide, il devra avoir été signé par des syndicats qui ont recueilli au moins 30% des suffrages, lors de la mesure de l'audience, et ne pas faire l'objet de l'opposition de syndicats ayant recueilli une majorité de suffrages	Annonce							21/08/08 - Loi n°2008-789 portant rénovation de la démocratie sociale et réforme du temps de travail promulguée
11	Accorder la liberté de présentation au premier tour des élections professionnelles, dans le secteur privé	Promesse							21/08/08 - Loi n°2008-789 portant rénovation de la démocratie sociale et réforme du temps de travail promulguée. Les élections sont ouvertes à toute organisation syndicale légalement constituée depuis deux ans qui remplit les critères de respect des valeurs républicaines et d'indépendance
12	Reconnaître la représentativité des syndicats selon le résultat des élections professionnelles, et lui seul	Promesse							21/08/08 - Loi n°2008-789 portant rénovation de la démocratie sociale et réforme du temps de travail promulguée. L'article 1 inclut sept critères de représentativité et pas seulement les résultats aux élections
13	Moderniser les élections prud'homales	Annonce							18/02/09 - N. Sarkozy annoncent les mesures issues du sommet social. 29/10/09 - X. Darcos confie au conseiller d'état J. Richard une mission visant à dresser un bilan des élections prud'homales, et, compte tenu de la faible participation des salariés, évaluer les méthodes permettant de préserver leur légitimité. 26/02/10 - Remise du rapport de J.Richard
14	Autoriser, dans la fonction publique, à se présenter au premier tour des élections professionnelles les syndicats qui, sont légalement constitués depuis au moins deux ans et satisfont aux critères de respect des valeurs républicaines et d'indépendance	Annonce							02/06/08 - Signature des accords de Bercy sur la rénovation du dialogue social dans la fonction publique. 01/04/09 - Présentation du projet de loi portant rénovation du dialogue social dans la fonction publique en Conseil des ministres. 15/04/10 - Aucune nouvelle initiative n'a été prise à ce jour

	Sources	Réalisée	Altérée	En cours	Annoncée	En retard	Reportée	Abandonnée	Suivi
15	Prendre en compte les compétences acquises dans l'exercice d'un mandat syndical au titre des acquis de l'expérience professionnelle								02/06/08 - Signature des accords de Bercy sur la rénovation du dialogue social dans la fonction publique. 01/04/09 - Présentation du projet de loi portant rénovation du dialogue social dans la fonction publique en Conseil des ministres. 15/04/10 - Aucune nouvelle initiative n'a été prise à ce jour
16	Créer un Conseil supérieur de la fonction publique chargé d'examiner toute question d'intérêt général relative aux trois fonctions publiques et harmoniser leurs cycles électoraux								02/06/08 - Signature des accords de Bercy sur la rénovation du dialogue social dans la fonction publique. 01/04/09 - Présentation du projet de loi portant rénovation du dialogue social dans la fonction publique en Conseil des ministres. 15/04/10 - Aucune nouvelle initiative n'a été prise à ce jour
> Objectif 3 - Instaurer le service minimum									
17	Interdire la pratique dite des "préavis glissants" dans les transports publics terrestres de voyageurs								22/08/07 - Loi n°2007-1224 sur le dialogue social et la continuité du service public dans les transports terrestres réguliers de voyageurs promulguée
18	Imposer que les salariés de la fonction publique des transports terrestres de voyageurs déclarent leur intention de faire grève au moins 48h à l'avance sous peine de sanctions disciplinaires								22/08/07 - Loi n°2007-1224 sur le dialogue social et la continuité du service public dans les transports terrestres réguliers de voyageurs promulguée
19	Conforter le principe de non-paiement des jours de grève dans les transports publics terrestres de voyageurs								22/08/07 - Loi n°2007-1224 sur le dialogue social et la continuité du service public dans les transports terrestres réguliers de voyageurs promulguée
20	Généraliser le système d'alerte social (suivant l'exemple de la RATP)								21/08/07 - Loi n°2007/1224 sur le dialogue social et la continuité du service public dans les transports terrestres réguliers de voyageurs, promulguée. 21/08/08 - Loi n°2008/790 instituant un droit d'accueil pour les élèves des écoles maternelles et élémentaires pendant le temps scolaire promulguée
21	Faire voter une loi sur le service minimum dès l'été 2007								22/08/07 - Loi n°2007-1224 sur le dialogue social et la continuité du service public dans les transports terrestres réguliers de voyageurs promulguée, toutefois incomplète car ne présentant pas de garantie de résultat
22	Imposer, après 8 jours de grève, un vote à bulletin secret								21/08/07 - Loi n°2007-1224 sur le dialogue social et la continuité du service public dans les transports terrestres réguliers de voyageurs promulguée. La loi ne prévoit pas le cas des grèves tournantes
23	Organiser, après 8 jours de grève, un vote à bulletin secret dans les administrations, les universités, le secteur privé								02/02/09 - La coordination nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche déclare la grève illimitée. Aucun dispositif n'est prévu pour imposer un vote après 8 jours de grèves
TOTAL		8	6	1	2	5	0	1	

Notation

Mise en œuvre des réformes (coef 2) - au 15 avril 2010, 60,86% des mesures sont mises en œuvre	12,17 /20
Efficacité de l'action (coef 2) - au 15 avril 2010, 34,78% des mesures sont pleinement réalisées	6,96 /20
Cohérence de l'action (coef 1) - au 15 avril 2010, 47,83% des mesures lancées sont conformes aux annonces	9,56 /20
Note globale	9,5 /20